



Programme d'assistance technique infra-étatique

Un programme pour aider les entités infra-étatiques et les entreprises publiques à améliorer leur solvabilité

Les entités infra-étatiques (collectivités locales, entreprises publiques) sont aujourd'hui amenées à prendre le relais des gouvernements nationaux en termes de prestation de certains services d'infrastructure. Ces entités souffrent d'un manque en ressources financières pour assurer des services adéquats, les sources traditionnelles de financement nécessitant des garanties souveraines difficiles à obtenir notamment en raison des contraintes fiscales et budgétaires. En outre, ces entités sont pour la plupart insolvables, ce qui rend l'accès au financement privé très difficile. A travers son programme d'assistance technique aux entités infra-étatiques (SNTA), le Fonds de Conseil en Infrastructure Publique-Privée (PPIAF) œuvre justement à lutter contre ce problème, et contribue à améliorer les services d'infrastructure dans les pays en développement.

Quel est l'objectif du programme?

Le but du programme SNTA est d'aider les entités infra-étatiques à accéder au financement privé sans garanties souveraines, et ce à travers trois types d'activités:

Financement

Les activités de financement ont pour but d'aider les entités infra-étatiques à attirer des capitaux privés pour leurs besoins d'investissement en levant des fonds à travers les banques ou les marchés obligataires. Cette assistance comprend également des études de faisabilité, le soutien de transactions pour la structuration et la réalisation effective des opérations financières etc.

Amélioration des performances

Les activités d'amélioration des performances opérationnelles et financières aident les entités à mettre en place des plans de financement soutenables, à identifier de nouvelles sources de financement, et à mettre en place des systèmes de suivi pour améliorer la transparence et pour assurer un contrôle financier sur le long terme.

Notations financières

Les notations financières permettent d'apprécier le risque de solvabilité financière. Dans le cas de notations non publiées, le travail est souvent suivi d'une assistance technique du programme pour mettre en place des améliorations concrètes et passer à une notation formelle.

Quelles entités sont éligibles?

- Les gouvernements locaux (Etats, provinces, municipalités) ayant pour responsabilité de fournir des services d'infrastructure
- Les entreprises publiques d'eau et d'électricité, les divisions publiques, et toute autre entreprise publique qui fournit des services d'infrastructure
- Les institutions financières de développement proposant des prêts pour les besoins d'infrastructure (par exemple les banques de développement nationales)

Bénéficiaires

Entités infra-étatiques désirant améliorer leur solvabilité

Entités infra-étatiques solvables désirant emprunter

Administrations centrales désirant améliorer leur système d'emprunt infra-étatique

Exemples d'activités

Diagnostic :

- Analyse rapide
- Notation financière non publiée
- Evaluation de la gestion financière

- Analyse du marché
- Notation financière publiée
- Identification de projets

- Révision du cadre légal
- Analyse des finances municipales
- Outils financiers innovants

Mise en oeuvre :

- Renforcement des capacités
- Plans financiers durables
- Mécanismes de contrôle

- Analyse de la capacité d'endettement
- Transaction financière : conseil
- Politiques de gestion financière

- Création d'un consensus
- Elaboration de lois/règlements
- Diffusion des meilleures pratiques

Résultats souhaités

- Notation financière améliorée
- Meilleure gestion financière
- Recettes accrues

- Accès au financement bancaire
- Conditions d'emprunt améliorées
- Emissions obligataires

- Interception de transferts du Gouvernement central
- Contrôle renforcé
- Structures améliorées

Quelle est la plus-value du programme?

Le programme SNTA peut être utile lorsque les besoins d'assistance sont clairement définis et relativement modestes. SNTA contribue à identifier les problèmes et à les résoudre en mettant en place des plans d'amélioration spécifiques. Par exemple, le programme peut utiliser les notations financières pour aider au renforcement de la solvabilité des entités.

Quelques résultats du programme en Afrique

Financements obtenus/ en attente

- **Sénégal** : Un prêt de 15,8 millions de dollars de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la municipalité de Dakar
- **Ouganda** : Un prêt de 12 millions de dollars de l'AFD pour la compagnie nationale d'eau et d'assainissement NWSC
- **Kenya** : 18 prêts d'un montant de 1,5 millions de dollars de la K-Rep Bank pour les opérateurs d'eau périurbains
- **Kenya** : Deux prêts d'un montant total de 186 millions de dollars de l'AFD et de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour l'extension de l'aéroport international Jomo Kenyatta

Notations financières non publiées

- **Afrique** : Sept compagnies publiques d'eau (Kenya, Sénégal, Burkina Faso, Ouganda, Tunisie)
- **Afrique** : Trois Institutions Financières Africaines régionales (Namibie, Botswana, Ile Maurice)
- **Afrique** : Dix municipalités (Windhoek, Arusha, Blantyre, Dar es Salam, Gaborone, Lilongwe, Lusaka, Maputo, Ndola, Port Louis)

Notations financières publiées

- **Swaziland** : Deux municipalités (Manzini, Matsapha)
- **Afrique du Sud** : Deux municipalités (Msunduzi, Sedibeng)

Quels sont les pays éligibles?

Les bénéficiaires de l'aide au développement tels que définis par le Comité d'Aide au Développement de l'OCDE sont éligibles au programme. Les demandes provenant de pays à revenus faibles recevront une attention particulière. Vous pouvez contacter un de nos membres qui vous assistera quant aux critères d'admissibilité (www.ppiaf.org).



SNTA aide à renforcer la solvabilité de la compagnie municipale des eaux de Sergipe (Brésil)

En 2010, le programme SNTA a fourni une assistance technique à deux compagnies nationales d'eau dans le Nord-Est du Brésil (à DESO et à CAERN) afin de leur faciliter l'accès à l'emprunt privé à moyen terme sans garanties souveraines. L'aide du programme a permis à DESO d'obtenir 11 millions de dollars de la part de la SFI (Société Financière Internationale) en contribuant à l'amélioration de la capacité de DESO à interagir avec les organismes financiers. DESO utilisera les fonds pour réduire les pertes d'eau (estimées à 50%) et pour responsabiliser les consommateurs. Le volume recouvert permettra d'augmenter l'accès à l'eau de la population locale, qui récemment souffrait encore de périodes de rationnement.

SNTA aide la ville de Dakar à renforcer son système de gestion financière (Sénégal)

En 2008, la municipalité de Dakar a sollicité l'appui de SNTA pour mener une étude sur la gestion financière de la municipalité. L'objectif de cette activité était de renforcer le système de gestion des finances municipales et d'améliorer la solvabilité de la ville de Dakar afin de lui faciliter l'accès à un financement privé basé sur le marché. Les recommandations contenues dans le rapport de l'étude PEFA ont été approuvées par la ville de Dakar, qui a ensuite obtenu un prêt de 10 millions euros de la part de l'AFD pour soutenir un programme d'éclairage public.